



LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE AVEC L'OUTIL PROSPER UN ATOUT POUR DÉCLINER LES OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La FDE 80 a acquis les droits d'utilisation de l'outil en ligne PROSPER qui permet aux communes et aux intercommunalités de construire des scénarios énergétiques sur leur territoire aux horizons 2030 et 2050. Prosper offre la possibilité de planifier à l'échelle territoriale les actions de sobriété et d'efficacité énergétiques et le développement des énergies renouvelables, sur la base d'un état des lieux précis et d'un scénario tendanciel.

DE LA MAILLE COMMUNALE À LA MAILLE RÉGIONALE

Les données saisies comme les scénarios, peuvent être réalisés à l'échelon communal et/ou intercommunal.

En consolidant les données de plusieurs départements, les syndicats d'énergies peuvent également agir au niveau régional et apporter leur expertise auprès des services de la Région et de l'ADEME.

PROSPER est un vecteur de décision utile pour les planifications énergétiques du SRADDET (volet Climat Air Energie) et l'ensemble des dispositifs locaux (Plan Climat, TEPOS...).

DES SCÉNARIOS ÉNERGÉTIQUES LOCAUX

La transition énergétique passe avant tout par les territoires. Les élus locaux ont ainsi un rôle majeur à jouer pour produire et consommer mieux l'énergie localement.

Sur la base de données réelles ou statistiques, Prosper permet de définir des priorités d'actions en matière de production d'énergies renouvelables, d'amélioration thermique des bâtiments et de transports alternatifs.

Les élus peuvent ainsi, programmer des opérations en considérant l'impact financier et les économies d'énergies de chaque action.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES CAPACITÉS DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIES

Les nouvelles sources de production (panneaux solaires), comme de consommation d'énergie (bornes de recharges) ont un impact direct sur les réseaux de distribution.

Des projets locaux peuvent ainsi engendrer des besoins importants de redimensionnements des infrastructures.

Grâce à sa base de données «réseaux», Prosper permet de programmer les déploiements de réseaux dans le but d'anticiper les aménagements futurs.

Avec l'acquisition de l'outil PROSPER, la FDE 80 démontre son rôle de mutualisation technique auprès des collectivités. La tradition de solidarité territoriale chère au Syndicat d'énergie s'exprime au travers de l'approche globale de l'outil et de son interopérabilité entre les territoires.

PRINCIPES DE L'OUTIL PROSPER

Intégrer et valoriser les données reconnues

- Un état des lieux complet des consommations, productions et émissions de gaz à effet de serre (GES) à la maille communale (Observatoire Régional, Energies Demain).
- Une évolution tendancielle de l'état des lieux à horizon 2050.

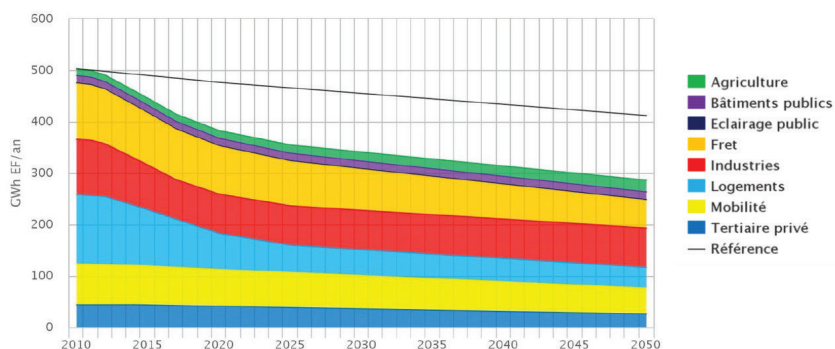
Saisir des plans d'actions multisectoriels à long terme

- Saisir de manière quantifiée d'un panel d'actions à la maille EPCI ou communale.
- Hypothèses et ratios unitaires de calcul d'impacts adapté aux caractéristiques de chaque commune (mix énergétique, typologies, etc.).

Visualiser les résultats des plans d'actions

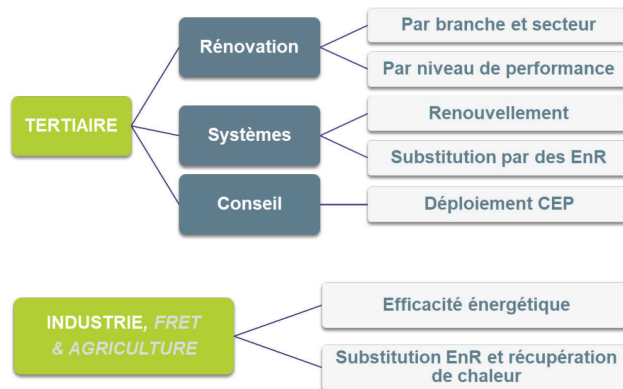
- Comparer des résultats avec le scénario d'évolution tendanciel et vérifier l'atteinte des objectifs règlementaires (3x20, Facteur 4, SRADDET) : Energie, GES, Puissance et production d'énergies renouvelables, Facture énergétique globale.
- Afficher les résultats sous format cartographique à la maille communale.

Des actions paramétrables et ciblées à la commune



Agréger les scénarios à la échelle du département et permettre une visualisation cartographique de ce scénario départemental « consolidé »

Des actions paramétrables et adaptées aux caractéristiques de chaque commune grâce à la connaissance de chaque secteur, de la typologie de bâtiments et des flux (types de logements, types de bâtiments publics, usages, modes de déplacements, motifs etc.) et à leur traduction en consommations énergétiques.



CRÉÉ PAR UN SYNDICAT D'ÉNERGIES ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, L'APPLICATIF EST AVANT TOUT ADAPTÉ ET DESTINÉ AUX SYNDICATS D'ÉNERGIES, ET LEURS ADHÉRENTS.

Votre contact pour plus d'informations :

PCAET
Delphine ROGER > 03 22 95 96 63
delphine.roger@fde-somme.fr

Avec le soutien financier



Fédération Départementale d'Énergie de la Somme
3 Rue César Cascabel - Pôle Jules Verne - 80440 Boves
Tél : 03 22 95 82 62 - Fax : 03 22 95 82 52
www.fde-somme.fr

